

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/4443
19 août 1960

ORIGINAL : FRANCAIS

France et Tunisie. Projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la demande de la République du Congo,

Recommande à l'Assemblée générale d'admettre la République du Congo comme
Membre de l'Organisation des Nations Unies.
